

Baptême du canot **SAINTE SOPHIE**

Gravelines 18 novembre 1906

Dimanche dernier a eu lieu, à Grand-Fort-Philippe, la bénédiction du nouveau canot de sauvetage **SAINTE SOPHIE**. Ce canot remplace le **DUC DE CLERMONT TONNERRE**, que quarante années de rude labeur avait rendu impropre au service.

Le temps avait prêté son concours à la cérémonie : aussi le brillant cortège s'est-il déroulé, dans toute sa splendeur, dans les rues de Grand-Fort-Philippe.

A 10 heures et demie, les invités, réunis à la mairie de Grand-Fort-Philippe, se sont dirigés vers l'abri du canot de sauvetage. Ils étaient précédés du clergé paroissial, du groupe des femmes de matelots accompagnées de leur bannière, du syndicat des marins et de la musique communale de Gravelines.

Les marins lanciers, porteurs de leurs armes aux couleurs variées, formaient la haie aux canotiers revêtus de la ceinture de liège et commandés par le brave patron, **Joseph Evrard** ainsi qu'au groupe officiel à la tête duquel marchaient M. l'inspecteur **Guanjon de Lepiney**, de la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés ; le parrain, M. *Leviez*, notaire à Arras, et la gracieuse marraine, Melle **de Boutteville**

Parmi les invités nous avons remarqué : M. **Adolphe Torris**, président du Comité local ; M. l'administrateur de la marine **Le Poncin**, M. le conducteur des ponts et chaussées **Bourdon**, M. **Paul Torris**, président de la Société de secours mutuels des marins ; M. **Jules Merlen**, maire de Grand-Fort-Philippe, et son adjoint M. **Dujont**.

Le défilé a eu lieu au son d'entraînants pas redoublés brillamment enlevés par la musique de Gravelines.

A 11 heures, devant la population de Grand-Fort-Philippe, accourue en masse, M. le Curé a prononcé une allocution émouvante que nous sommes charmés de pouvoir reproduire :

Mademoiselle, Mesdames, messieurs

Avant de bénir ce nouveau canot de sauvetage, je ne puis laisser disparaître celui qui l'a précédé, sans lui donner un dernier salut parce que lui aussi a son histoire. Sa naissance, il la doit certainement à des âmes généreuses qui ont voulu arracher à la mer des victimes et garder des marins à la France. J'ai nommé la Société centrale de sauvetage des naufragés, dont M. Adolphe Torris est au milieu de nous le digne représentant.

*DUC DE CLERMONT TONNERRE fut son nom ; son baptême fut un jour de réjouissances publiques, nous disent les vieux matelots. Sa vie a été une succession de joies et de douleurs. Ah ! s'il pouvait parler, lui aussi ! Que de dévouements inconnus il nous ferait connaître ! Les joies de sa vie furent considérables : il me suffirait de parler d'un **Joseph Leprêtre** pour lui remettre en mémoire des jours de triomphe et de gloire. »*

Mes chers sauveteurs, vous êtes courageux comme des lions, le danger ne vous fait pas trembler ! Souvenez-vous toutefois que votre courage ne peut dominer les flots en fureur, sans la bénédiction du Tout-Puissant, et si jamais (ce que je ne puis souhaiter) vous étiez



appelés, en un jour de danger, à monter cette jeunesse qui ne connaît pas encore les traîtreuses surprises de la vague, commencez par un acte de foi, et le Seigneur conduira votre barque à bon port.

Que le parrain et la marraine soient bénis ; ils ont entendu les gémissements des orphelins et des veuves, les cris des matelots en détresse, et ils se sont dit : Si nous pouvions diminuer le nombre de ceux qui souffrent et pleurent ; si nous pouvions garder aux enfants leur père, aux mères leurs fils ; et c'est grâce à leur générosité que cette gracieuse barque est là devant nous dans toute sa fraîche parure.

Ils vous laissent, avec ce canot, un témoignage d'affection que vous méritez, sans doute à plus d'un titre, mais qui demande aussi de vous une éternelle reconnaissance.

Ce merci, Mademoiselle, ce merci, Monsieur, permettez-moi de vous l'adresser au nom de toute cette population maritime.

Je puis vous assurer que vos noms seront répétés d'âge en âge : les parents les rediront à leurs enfants ; les enfants le rediront à leurs descendants, et votre mémoire vivra à jamais dans les annales de la charité et dans le cœur de nos chers matelots de Petit-Fort-Philippe et de Grand-Fort-Philippe. »

Après ce pathétique discours, la bénédiction du canot eut lieu au milieu du recueillement général.

Le spectacle, à ce moment, était particulièrement grandiose, le soleil brillait dans tout son éclat, les canotiers, debout à leur place dans le canot, tenaient leurs rames levées, tandis que deux gracieuses fillettes adressaient au parrain et à la marraine, en leur offrant un bouquet, deux charmants compliments de reconnaissance et de bienvenue. L'une était Mlle **Marthe Merlen**, petite fille du sympathique maire de Grand-Fort, l'autre Mlle **Marie Dourlecourt**, fille d'un des braves canotiers.;

Pendant que la musique communale de Gravelines jouait un brillant morceau, les vins d'honneur furent servis dans la tenteabri fort élégamment décorée de fleurs, de pavillons et de jolies tentures. Une ample distribution de dragées fut faite "aux spectateurs.

Un lunch fut ensuite servi au casino du Petit-Fort-Philippe. Y ont pris part tous les canotiers ainsi que le groupe officiel et les invités. Au dessert, M l'inspecteur **Granjon de Lepiney**, fit l'historique de la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés et de la station de Gravelines ; en termes choisis, il remercia ladonatrice Mlle **Corne** et les représentants de sa famille, Mlle **de Boutteville** et M **Leviez**. Il eut un remerciement, aimable pour l'organisateur de la fête, M. Adolphe Torris, président du Comité local, qui, se levant à son tour, prit la parole en ces termes :

Monsieur l'inspecteur

Veillez transmettre au Comité central de Paris l'expression de notre reconnaissance pour l'envoi du splendide canot de sauvetage SAINT SOPHIE.

Nous sommes glorieux de cette marque de confiance et ; pourtant ce n'est pas sans un serrement du cœur que nous disons adieu à notre vieux canot DUC DE CLERMONT TONNERRE que nos canotiers ont illustré. «

N'oublions pas, Mesdames et Messieurs, que la première croix de la Légion d'honneur, attribuée aux sauveteurs, a été attachée sur la poitrine d'un Grand-Fort-Philippo, le patron Joseph Leprêtre, de vaillante mémoire. Ce brave après maints combats livrés à la tempête, avait, dans la même journée, sauvé la vie à trois équipages en perdition.

Je ne ferai pas l'historique des sauvetages opérés par nos énergiques matelots. La nomenclature en serait trop longue. D'ailleurs, Mesdames et Messieurs, les Annales de la Société centrale de Sauvetage des naufragés : vous sont connues.

Vous savez que cette Société a plus de quarante années d'existence, vous savez que cette œuvre a pris une extension considérable grâce à la sympathie universelle dont elle jouit. Le respect qui l'entoure est justifié, car peu de sociétés ont un but plus noble.

*Vous savez, monsieur l'Inspecteur, que jusqu'ici l'équipage gravelinois s'est montré à la hauteur de sa tâche. Vous pouvez compter que la SAINTE SOPHIE est en bonnes mains. Le brave patron, **Joseph Evrard**, saura la conduire dans le chemin de l'honneur toujours !*

Merci à vous, monsieur l'Inspecteur, d'avoir bien voulu présider cette fête familiale. Veuillez faire parvenir à notre éminent et vénéré Président, M. le vice-amiral Duperré, toute notre gratitude et l'assurance de notre entier et respectueux dévouement.

*Je lève mon verre en l'honneur de M. le vice-amiral Duperré et de son digne représentant M. **Granjon de Lepiney***

Des acclamations accueillirent la finale de ce toast, et l'on but avec enthousiasme à la santé de l'éminent amiral **Duperré** et au commandant **Granjon de Lepiney**,

Source

Bnf Gallica annales de la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés